



## CONCOURS

# PROFITEZ D'UNE PLUS GROSSE RISTOURNE

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### Organisateur du concours

Le concours « Profitez d'une plus grosse ristourne » est organisé par la Société de services financiers Fonds FMOQ inc.

### Durée du concours

Le concours de déroule au Québec, du 22 mars 2021 au 4 juin 2021 à 16 heures.

### Prix à gagner

Un seul prix sera attribué : un chèque de 10 000 \$.

### Admissibilité

Ce concours est ouvert à tout client Fonds FMOQ (ou Fonds gestion privée FMOQ), résidant au Québec, à l'exception des employés, des dirigeants et des membres des Conseils d'administration et divers Comités de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. et des personnes avec qui ils sont domiciliés.

Aux fins du présent règlement, un client Fonds FMOQ (ou Fonds gestion privée FMOQ) est une personne qui détient des actifs auprès de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. C'est à une de ces personnes qui sera posée la question d'ordre mathématique et à qui sera remis le prix, le cas échéant.

### Comment participer

Pour participer, un client Fonds FMOQ (ou Fonds gestion privée FMOQ) doit rapatrier, par l'entremise d'un conseiller (ou d'un directeur-conseil), un Régime enregistré (REER, FERR, CELI, REEE ou REEI), d'une valeur minimale de 10 000 \$.

La demande de rapatriement doit être signée par le client au plus tard le 4 juin 2021 et les fonds doivent être reçus au plus tard le 15 juillet 2021.

### Tirage

Afin d'attribuer le prix, le tirage au sort du nom d'un client admissible sera effectué au siège social de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. à Montréal, le 20 juillet 2021 à 11 h, parmi tous les clients admissibles.

Les organisateurs du concours communiqueront avec la personne sélectionnée. Pour être déclarée gagnante, la personne sélectionnée devra répondre correctement à une question d'ordre mathématique. L'organisateur procédera alors à la remise du chèque à la personne gagnante.

Si, après avoir pris des mesures raisonnables, les organisateurs sont incapables de joindre, dans les 30 jours suivant le tirage, la personne gagnante, cette personne sera disqualifiée et un autre nom sera tiré au sort, et ce, jusqu'à ce que la personne gagnante soit identifiée.

Les chances de gagner dépendront du nombre de personnes inscrites au concours.

### Acceptation du prix

Le prix sera accepté tel que décerné.

La remise du prix est sujette à la signature, par la personne gagnante, d'une déclaration d'acceptation du prix.

### Publicité du gagnant

En participant au concours, la personne gagnante accepte que ses nom et lieu de résidence soient utilisés à des fins publicitaires par les organisateurs du concours, et ce, sans aucune forme de rémunération.

Le nom de la personne gagnante sera publié dans l'édition de septembre 2021 des deux Bulletins d'Information financière de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. et dans l'édition de septembre 2021 du Médecin du Québec.

### Dégagement de responsabilité

Les organisateurs du concours se dégagent de toute responsabilité quant à tout problème qui pourrait limiter ou empêcher une personne de participer au concours, ainsi que pour tout dommage susceptible d'être causé par la participation à ce concours, et ce, peu importe la nature du problème ou du dommage.

### Fin abrupte du concours

Sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, les organisateurs de ce concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'abrèger la période inhérente à la tenue du présent concours, de suspendre ce dernier ou de l'annuler, et ce, dans l'éventualité où toute cause hors du contrôle des organisateurs surviendrait ou entraverait l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du concours.

### Différend

Tout différend quant à l'organisation ou la conduite du présent concours peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.